

# AGRICULTURE EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Avec seulement 146 communes urbaines, la Champagne Ardenne est l'une des moins urbanisées du pays. En dehors du réseau de 12 aires urbaines regroupant 70 % de la population régionale sur à peine un quart du territoire, les  $\frac{3}{4}$  restant sont de vastes espaces ruraux aux perspectives démographiques les plus critiques. Le département des Ardennes, celui de la Haute Marne et une partie de l'Aube sont les plus exposés par des menaces de déprise démographique.

Nombre de communes par nombre d'habitants	
Moins de 500 habitants	1 525
De 500 à 2 000 habitants	347
De 2 000 à 5 000 habitants	53
De 5 000 à 10 000 habitants	13
De 10 000 à 50 000 habitants	11
Plus de 50 000 habitants	3
Total	1 952

Seules 170 communes sont équipées d'au moins la moitié des 23 commerces et services de proximité (poste, boulangerie ...). Les équipements dits supérieurs (maternité, lycée, hypermarchés...) sont uniquement localisés dans les 12 plus grands centres urbains.

Les 2/3 du territoire sont classés en Zone de Revitalisation Rurale.

Les 532 900 emplois recensés en 2012 se répartissent ainsi : 6 % pour le primaire, 24 % pour le secondaire et 70 % pour le tertiaire.

En 2011, 202 800 champardennais vivaient sous le seuil de pauvreté (15,5 % de la population). Les Ardennes et la Haute-Marne sont encore les plus affectés en 2011. Ainsi, dans les Ardennes, le taux de pauvreté est passé de 17,4 % en 2008 à 19,27 % en 2011, soit une hausse de 1,8 point.

## La forêt

Avec 724 162 ha de forêt, c'est la 4<sup>ème</sup> région forestière française. Le taux de boisement est de 25,84 %, légèrement inférieur au niveau national de 29,2 %, avec des hétérogénéités départementales fortes. Selon l'IFN, 57 % de la forêt champardennaise appartient à 140 000 propriétaires privés. Les 43 % restants appartiennent à l'Etat (14 %) ou aux communes (29 %).

Plus de 25 % de la surface boisée se trouve en zone Natura 2000. 6,1 % font l'objet d'un classement pour protection. La forêt champardennaise est à dominante de feuillus (84 % du volume de bois sur pied - chênes rouvre et pédonculé et hêtre-).

Le réseau Natura 2000 comprend 101 sites couvrant 330 709 ha (soit 12,08 % du territoire dont :

- 86 Sites d'Importance Communautaire (SIC) ou Zones Spéciales de Conservation (ZSC) découlent de la directive "habitats, faune, flore" (72 738 ha).
- 15 Sites de Protection Spéciale (ZPS) découlent de la directive "Oiseaux" (257 971 ha).

Le réseau régional de Réserves Naturelles (2 935 hectares de milieux naturels remarquables préservés), est constitué de 6 réserves régionales (RNR : 350 ha) et de 6 réserves nationales (RNN : 2 585 ha).

## Poids économique de la filière forêt-bois

La récolte est effectuée par environ 140 entreprises de travaux forestiers fragilisées, car soumises à une concurrence accrue et confrontées à des investissements importants.

Le quart des volumes récoltés dans la région est exporté : ces 37 000 m<sup>3</sup> de bois brut représentent 9% des exportations françaises (3<sup>ème</sup> position en volume derrière l'Aquitaine et la Lorraine) mais la première en part de sa production totale. La proportion des bois exportés est en progression sensible.

La production moyenne de plants forestiers en région est passée de 1,9 M plants/an sur la période 1991-1995 à 33 0000 plants/an pour 2008-2012, ce qui traduit une forte baisse des investissements de renouvellement des peuplements forestiers.

Avec 160 240 m<sup>3</sup> en 2010 (14<sup>ème</sup> région), la production champardennaise de sciages représente 1,9 % de la production nationale. Les sciages sont à 75 % des feuillus et produits par des petites entreprises. Le volume de sciages ne représente que 10 % de la récolte de bois. La baisse des volumes sciés enregistrée depuis 2005 se poursuit (baisse de 50 % en 10 ans) ainsi que la disparition des scieries.

Au plan de l'industrie, UNILIN (groupe MO HAWK), est la seule unité de fabrication de panneaux. Implantée à Bazeilles (08), c'est l'une des plus importantes du secteur en France.

L'ensemble des activités de la filière emploie 12 200 salariés (7 170 personnes en amont de la filière). L'ensemble de la «filiale forêt-bois» génère de 56 200 €/UTA et représente près de 3 % des emplois salariés, la transformation du bois 7% des emplois industriels, et le bois construction 10 % des emplois du BTP.

## L'agriculture : données générales

1 553 970 hectares de surface agricole soit 5,7 % de la superficie nationale, dont 269 140 hectares toujours en herbe et 31 699 hectares de vignes

La Champagne-Ardenne comptait 24 587 exploitations en 2010, dont 19 221 «moyennes et grandes» (dont 6 040 sont tournées vers l'élevage), avec une production brute standard supérieure à 25 000 euros.

La Surface Agricole Utile (SAU) moyenne de 62,5 ha est stable depuis 1981 et se répartit ainsi :

Nombre d'exploitations	Moins de 2 ha	De 5 à 20 ha	De 20 à 50 ha	De 50 à 100 ha	Plus de 100 ha
Ratio régional	34,7 %	21,7 %	5 %	11,3 %	27,4 %
Ratio national	14,7 %	30,9 %	17,2 %	18,9 %	18,3 %

Le nombre d'exploitations agricoles est en diminution constante : -10,8 % entre 2000 et 2010 (contre -26% en France). Leur statut aussi évolue.

	1998	2000	2010
Exploitations individuelles	89,24 %	73,19 %	61,13 %
Exploitations sociétaires (GAEC, EARL...)	10,79 %	26,81 %	38,87 %
Total Exploitations	35 459	27 563	24 587

Fin 2012, 449 exploitations bio étaient recensées (17<sup>ème</sup> rang français) pour une surface totale de 19 196 ha, soit 1,20% de la surface agricole utile (20<sup>ème</sup> rang français).

Le revenu agricole est contrasté selon les systèmes d'exploitation et les zones agricoles. Le produit brut standard (PBS) moyen est de 177 k€. Plus de 1 500 exploitations régionales avaient un PBS supérieur à 500 k€ en 2010. A l'inverse, un peu moins de 1 000 exploitations généraient moins de 4 k€. Le niveau de vie moyen des agriculteurs est revenu à un état proche de celui d'avant 2007, avec plus de 57 k€/UTA (Unités de Travail Agricole) tout comme l'indice de résultats agricoles (121,12).

Les installations en agriculture ne suffisent pas à compenser les départs. En 10 ans, le taux de renouvellement est proche de 46 % et l'âge des exploitants passe de 47,4 à 49,5 ans, avec à peine 10 % des exploitants de moins de 35. En 2010, 72 % de ces moins de 35 ans ont au moins une formation agricole élémentaire (54,1 % pour l'ensemble de la profession). Le renouvellement des générations s'effectue essentiellement dans le cadre familial.

Les niveaux de rendement sont variables en fonction des zones agricoles, toutefois ils sont globalement supérieurs aux moyennes nationales. Pour exemple, en 2012 :

- en blé tendre d'hiver, le rendement régional est de 78 quintaux par hectare, contre 68 au niveau national.
- en betteraves sucrières, le rendement régional est de 92,2 tonnes par hectare, contre 86,5 au niveau national.

- en orge de printemps, le rendement régional est de 70 quintaux par hectare, contre 66 au niveau national.

50 % de la valeur de la production, hors viticulture : 32 % pour les céréales, 10,6 % pour les oléo-protéagineux, 8 % pour les betteraves

1er rang national pour la production d'orges et de luzerne destinée à la déshydratation ; 2e rang national pour la production de colza et de betteraves sucrières ; 3e ou 4e rang national selon les années, pour la production de blé tendre et de pommes de terre.

L'élevage bovin est présent dans près du tiers des exploitations de la région, hors viticulture : 208 000 vaches, dont 98 000 laitières. Mais les surfaces en herbe subissent une baisse tendancielle en Champagne-Ardenne : - 22,4 % entre 1989 et 2010.

## Les prix des terres s'envolent

Tous les départements de la région ont vu leurs prix augmenter de 2010 sur 2011. C'est notamment le cas des Ardennes (+ 7 %), un phénomène de rattrapage sur les grandes cultures situées dans le sud de ce département. Les prix y oscillent entre 4 000 et 6 000€/ha, alors que dans la Marne, les biens libres peuvent passer allègrement le cap des 10 000 euros. Quand elles s'inscrivent dans la durée, ces tendances lourdes à la hausse prennent d'autant plus de sens. En volumes, les surfaces échangées sur le marché des terres libres (4 600 ha), sont restées quasiment stables en Champagne-Ardenne (- 1 %). A l'inverse, le marché des terres louées a connu une embellie en 2011 à 9 300 ha (+ 10 %). Après quatre années de baisses consécutives.

Pour la Safer, nul doute que la santé économique de l'appellation champagne a de grosses répercussions sur le marché foncier viticole.

*«Il continue sa progression, battant chaque mois de nouveaux records de prix. Cette progression généralisée sur tout le département de la Marne est encore plus vive dans les secteurs de grands crus. Les principales maisons de négoce, avides de foncier synonyme de sécurité pour l'approvisionnement en raisin, concentrent en effet leurs achats sur ces secteurs. Elles louent à des viticulteurs qui s'engagent à leur livrer leur raisin.»*

Effet collatéral, *«la sélection par le prix est aujourd'hui très marquée. Nombreux sont les vigneron qui ne disposent plus de la capacité à acquérir du foncier.»*

Dans la Côte des Blancs, le prix moyen des vignes de champagne atteint 1,19 million d'euros/ha (+ 10 %), alors que les autres références de prix progressent plus modérément, à 935 000 euros/ha pour la zone Grande Montagne et Côte d'Epernay (+ 3 %) et à 878 000 euros/ha pour les autres secteurs de la Marne (+ 5 %). Dans l'Aube, le prix progresse à 774 000 euros/ha (+ 3 %) note la Safer.

## **Les faiblesses**

- Forte dépendance aux intrants pour les grandes cultures et la viticulture, avec une particularité des sols de craie par rapport aux engrais azotés
- 1,24 % de la SAU en agriculture biologique en 2012, contre 3,6 % au national
- Une déconnexion croissante des ateliers élevage et céréales sur les exploitations de polyculture-élevage qui ne favorise pas l'autonomie alimentaire, notamment en protéines
- Des zones fortement concernées par les pollutions des eaux aux pesticides
- Besoin d'irrigation notamment pour les pommes de terre et légumes de plein champ (1,1 % de la SAU)
- Les exploitations agricoles se concentrent, la diversité des productions et des assolements tendent à diminuer
- Risque d'une homogénéisation du parcellaire et des pratiques agronomiques par le développement de la céréaliculture.
- Risque de baisse de professionnalisation dans le secteur viticole et des productions végétales (reprise par des actifs ne participant plus directement à la mise en valeur des surfaces)
- Moins de 5% des exploitations (hors viticulture) commercialisent en circuit court (dernière place nationale)

## **Le poids économique de l'agriculture**

La part des emplois agricoles est de 5,6 %. La région se caractérise ainsi par le taux le plus élevé en France métropolitaine (moyenne nationale : 2,4 %). Les exploitations agricoles champardennaises représentent plus de 50 000 personnes actives, soit 5,2 % des actifs agricoles en France. En dix ans, grâce à l'effet positif de la viticulture, les actifs agricoles permanents n'ont diminué que de 9,7 %, contre 27,2 % au niveau national.

L'agriculture contribue pour près de 10 % à la valeur ajoutée régionale (30 414 M€), avec une productivité du travail qui était de 66 k€/TA (moyenne sur 2008 à 2010) et une valeur ajoutée brute 5,6 fois plus importante qu'en France.

D'après l'INSEE, en 2010, la production agricole représente 86 % des ressources de la ferme Champagne-Ardenne (les aides de la PAC sont intégrées dans ce ratio), près de 4 milliards d'€ pour les produits végétaux (soit 77 %), 457 M€ pour les produits animaux (10 %), 164 M€ pour les services (3 %). L'élevage est le secteur le plus fragile. Le cheptel régional décroît (- 8 % entre 1988 et 2010). Le nombre de vaches laitières baisse plus vite (- 38 % sur la même période). Les surfaces fourragères ont significativement diminué (- 22,4 % entre 1989 et 2010).

En 2010 (hors secteur viticole), 2 000 exploitations produisaient sous signe de qualité (IGP, AOP, Label Rouge ...), soit 8 %, taux régional parmi les plus faibles de France. Très peu de productions locales sont identifiées. Sur l'ensemble des exploitations (agricole et viticulture), ce taux est s'élève à 16 %, contre une moyenne nationale à 25%.

## **Le poids économique de l'agroalimentaire (IAA)**

Les entreprises agroalimentaires constituent l'un des premiers secteurs industriels : 19 % des effectifs de l'industrie, 27 % du total de la valeur ajoutée de l'industrie. En 2010, ce secteur a généré plus de 445 M € de valeur ajoutée et employait 9694 personnes (productivité de 45 975 €/UTA), soit 19 % des effectifs de l'industrie en région et 3 % des effectifs de l'agroalimentaire en France, répartis dans 1 069 établissements dont la majorité sont de très petites tailles. En 2012, ce secteur employait 11 518 ETP, soit 2,24 % de l'emploi total. Le poids du tissu coopératif y est aussi très important avec 168 entités.

En 2010, les exportations des produits des IAA représentent près de 2,9 milliards d'€, soit 36 % des exportations régionales et plus de 8% des résultats des IAA de la métropole.

## **Le poids économique de l'agro-industrie**

A côté de l'agriculture traditionnelle se développe une agro-industrie dite verte.

En 2012, 171 exploitations agricoles ont une installation de production d'énergie renouvelable dont 139 en solaire et 7 en biogaz (méthanisation). Pour mémoire, la méthanisation est un procédé de dégradation de la matière organique (déjections animales, déchets végétaux et agroalimentaires) qui grâce à l'action de différentes bactéries conduit à la production de méthane. Ce gaz peut soit être transformé en électricité et revendu à EDF soit, depuis 2011, être directement injecté dans le réseau de gaz. Avec beaucoup de maïs (85 %), un peu de lisier de vache (10 %) et une pincée de seigle, un agriculteur aubois produira 13 GWh de biométhane par an (investissement : 3,6 M€). L'implantation d'éoliennes sur un champ rapporte beaucoup. En 2014, il y avait 16 unités de méthanisation en fonctionnement, 9 en construction et 15 en projet.

En Champagne-Ardenne, les producteurs et les acteurs industriels, dont Cristal Union, 2<sup>ème</sup> opérateur français et 4<sup>ème</sup> européen sur le marché du sucre, ont massivement investi depuis 2005 dans la filière des biocarburants (bioéthanol et surtout biodiesel) :

- 300 M€ dans le site Cristanol qui produit 3,6 Mhl de bioéthanol par an et offre de l'emploi directement à 150 personnes et indirectement à 350.
- un pôle Industries & Agro-ressources très actif qui donne priorité aux carburants avancés (BioTfuel, Futurol...),
- 76,4 M€ dans le projet Futurol 2008-2016 pour l'expérimentation du bioéthanol de 2<sup>e</sup> génération à base de ligno-cellulose (matières premières diversifiées : plantes entières, coproduits, biomasse). Ce projet réunit 11 leaders de l'industrie acteurs R&D (ARD, IFP Energies Nouvelles, INRA et Lesaffre), acteurs industriels (Champagne Céréales, ONF, Tereos, Total) et acteurs financiers (Crédit Agricole Nord Est, CGB, Unigrains) et, a reçu le soutien d'Oséo. Il a pour objectif de produire 180 ML d'éthanol à prix compétitif par an, dès 2016, dans une logique de développement durable tout au long de la filière.

Implanté à Bazancourt-Pomacle, l'IEB (Institut européen de la bioraffinerie) Reims Champagne-Ardenne regroupe une bioraffinerie intégrée territorialisée et une plateforme d'innovation. 4 millions de tonnes transformés dont : 2,6 millions de tonnes de betteraves, 1 million de tonnes de blé, 400 000 tonnes d'autres végétaux (luzerne, etc.).

Global Bioenergies est parvenu à convertir des sucres en isobutène, un important produit de l'industrie pétrochimique. Parmi d'autres applications, cet isobutène peut, à son tour, être transformé en iso-octane, une super-essence utilisée pour améliorer les essences dont le taux d'octane est insuffisant. La "start-up", spécialisée dans les hydrocarbures sans pétrole obtenus via des sucres (betteraves, céréales, paille etc.) a décroché un partenariat avec le géant allemand de l'automobile Audi et s'installera bientôt sur le site de Bazancourt-Pomacle (un des sites pilotes retenus) pour produire cet isobutène "végétal" en utilisant cette technologie.

Le groupe coopératif sucrier Cristal Union, dont le siège est à Reims, a créé cet été une joint-venture avec la société italienne Bio-On en vue de la construction d'une usine de bioplastique sur l'un des sites de Cristal Union. L'usine de bioplastique projetée par Cristal Union devrait être implantée sur un site du groupe. Trois sites sont en lice dont 2 dans la région : Bazancourt-Pomacle, au sein de la bioraffinerie

végétale et Arcis-sur-Aube. L'établissement nécessitera un investissement de 70 millions d'euros et emploiera environ cinquante opérateurs spécialisés. Cristal Union affirme qu'il s'agira de «*l'installation de production de bio-polymère la plus évoluée du monde*».

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) a inauguré en octobre 2014 la plate-forme de prétraitement de la biomasse construite sur le site de Bure-Saudron (Meuse et Haute-Marne). Annoncée en mars 2010, elle concrétise la première étape du futur démonstrateur Syndièse devant déboucher, à l'horizon 2018, sur la construction d'une usine de biocarburants de deuxième génération BtL (Biomass to Liquid), si toutes les briques de cette innovation technologique sont validées d'ici là. L'investissement s'élève à 24 millions d'euros. Le site verra ensuite - en principe courant 2015 - l'implantation d'un gazéifieur chargé de transformer la poudre de bois en hydrocarbures de synthèse.